

Lévis, le 18 janvier 2007

Monsieur Qussaï Samak, président
Monsieur Jean Paré, commissaire
Monsieur Jean-Philippe Waaub, commissaire
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Québec G1R 6A6

241 P NP **DM312**

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska

Monsieur le président,
Messieurs les commissaires,

J'habite tout près de l'École Ste-Famille et j'ai 5 enfants qui marchent à cet endroit à tous les jours. Je suis atterrée à l'idée qu'une compagnie puisse venir s'installer dans notre quartier et le transformer en quartier industriel lourd.

Rabaska n'a absolument pas l'acceptation sociale du milieu.

Rabaska détruirait notre environnement panoramique et calme.

Rabaska veut s'installer dans notre quartier pour des raisons financières et techniques.

Rabaska s'impose tout simplement avec ses millions de dollars.

Je vous demande, monsieur le président et messieurs les commissaires, de ne pas autoriser qu'une industrie puisse forcer son projet dans la population touchée et la priver d'un environnement sain et exceptionnel ainsi qu'à l'exposer à des risques et au stress.

Avec mes sincères remerciements,

Thérèse Lemieux